

## **LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT, DE LEUR REPRÉSENTANT OU DE LEUR SUPPLÉANT**

Conformément aux articles L 331-1 et R. 331-6 du Code de la Consommation, la liste des membres de la Commission de surendettement de LA GUYANE est la suivante :

- M. Eric SPITZ, représentant de l'Etat dans le département, ou sa déléguée Mme Anne LEPAGE ;
- M. Jean-Claude HERNANDEZ, responsable départemental de la direction générale des finances publiques chargé de la gestion publique, vice-président, ou son délégué M. Michel LE CHEVILLER ;
- M. Fabrice DUFRESNE, Directeur de l'agence de l'IEDOM de LA GUYANE, ou son adjointe Mme Mireille ANIN, qui en assure le secrétariat, représentant local de la BDF au sens de l'article L 331-5 du Code de la Consommation ;
- Mme Monique FREDERIC, représentante de l'association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (AFECEI) ;
- Mme Viviane EUDLEUR, représentante des associations familiales ou de consommateurs, ou sa suppléante Mme Armide FALGAYRETTES ;
- Mme Anne VIVANT, désignée en qualité de membre justifiant d'une expérience dans le domaine de l'économie sociale et familiale, ou sa suppléante Mme Marie GIBERT ;
- Mme Leslie D'INGRANDO, désignée en qualité de membre justifiant d'un diplôme ou d'une expérience dans le domaine juridique, ou sa suppléante Mme Cécile PAUILLAC.